

TITRE PROFESSIONNEL

" FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES "



Organisme de formation

Le diplôme :

Le TP "FPA" - Formation Professionnelle d'Adulte est une certification professionnelle de niveau 5 (bac+2) délivrée au nom de l'Etat par le Ministère chargé de l'emploi.

Il atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice du Métier de Formateur Professionnel.

Le TP est composé de 2 certificats de compétences professionnelles (CCP) qui peuvent être validés séparément dans un délai de 5ans. Chaque CCP atteste que son titulaire maîtrise un ensemble cohérent de compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice de l'activité correspondant au titre visé.

CCP1: Préparer et animer des actions de formation

CCP2 : Contribuer à l'élaboration de dispositifs et accompagner des parcours de formation.

Programme

1. préparer et animer des actions de formation collective en intégrant des environnements numériques (CCP1)

- Élaborer la progression pédagogique d'une action de formation à partir d'une demande
- Concevoir le scénario pédagogique d'une séquence de formation intégrant différentes modalités pédagogiques
- Concevoir les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques d'une séquence en prenant en compte l'environnement numérique
- Animer un temps de formation collectif en présence ou à distance
- Evaluer les acquis de formation des apprenants
- Inscrire ses actes professionnels dans le cadre réglementaire et dans une démarche de responsabilités sociale, environnementale et professionnelle
- Maintenir son niveau d'expertise et de performance en tant que formateur et professionnel dans sa spécialité

2. Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants (CCP2)

- Concevoir l'ingénierie et les outils d'individualisation des parcours en utilisant les technologies numériques
- Accueillir les apprenants en formation et co-construire leurs parcours
- Former et accompagner les apprenants dans des parcours individualisés
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage
- Accompagner les apprenants dans la consolidation de leur projet professionnel
- Analyser ses pratiques professionnelles

Contact



07.71.37.85.32



contact@artis-formation.com



www.artis-formation.com



processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Reconnu par l'État

Pré-requis

- Niveau d'entrée : Bac (niveau 4) ou équivalent
- Expérience professionnelle de minimum 3 ans souhaitée

Durée

- **Durée Totale = 630 heures**
 - 455 heures en centre
 - 175 heures en stage d'entreprise

Nombre max. stagiaires / session

- 12 Personnes maximum / session

Stage

- 175 heures de stage minimum seront à effectuer
 - Du 14/11/22 au 25/11/22
 - Du 05/12/22 au 23/12/22

Délais d'accès et modalités

- Le délai varie en fonction de votre financeur
- **Entretien**
 - CV et lettre de motivation présentant votre projet
 - Copie du diplôme ou de l'équivalent
 - Un état des recherches de stage (pour période de 70h de stage)

Accessibilité

Accessible par:

- Un parcours continu de formation
- Un parcours discontinu de formation d'un CCP puis du second dans un délai de 5ans maximum

Tarifs

- 5460€ - Net de Taxes
 - Financements : CPF, OPCO, AIF, Personnel
- Nous contacter

Modalités d'examen

- Dossier de projet professionnel
 - Epreuve orale devant un jury
- En vue de la validation du diplôme

Débouchés

- Après l'obtention du Titre professionnel, le stagiaire pourra travailler dans le secteur d'activité enseignement / formation
- fonctions et métiers: formateur auprès d'un public d'adultes en entreprise, en organisme de formation, ou en tant qu'indépendant

Niveau de sortie

- BAC +2 (Niveau 5)

Calendrier

- **Session**
 - Du 7 Septembre 2022 au 20 Janvier 2023
- **Examen**
 - Les 26 et 27 Janvier 2023